

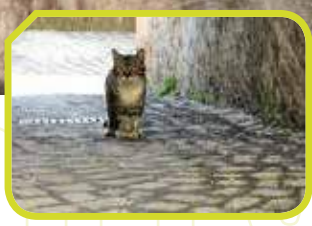
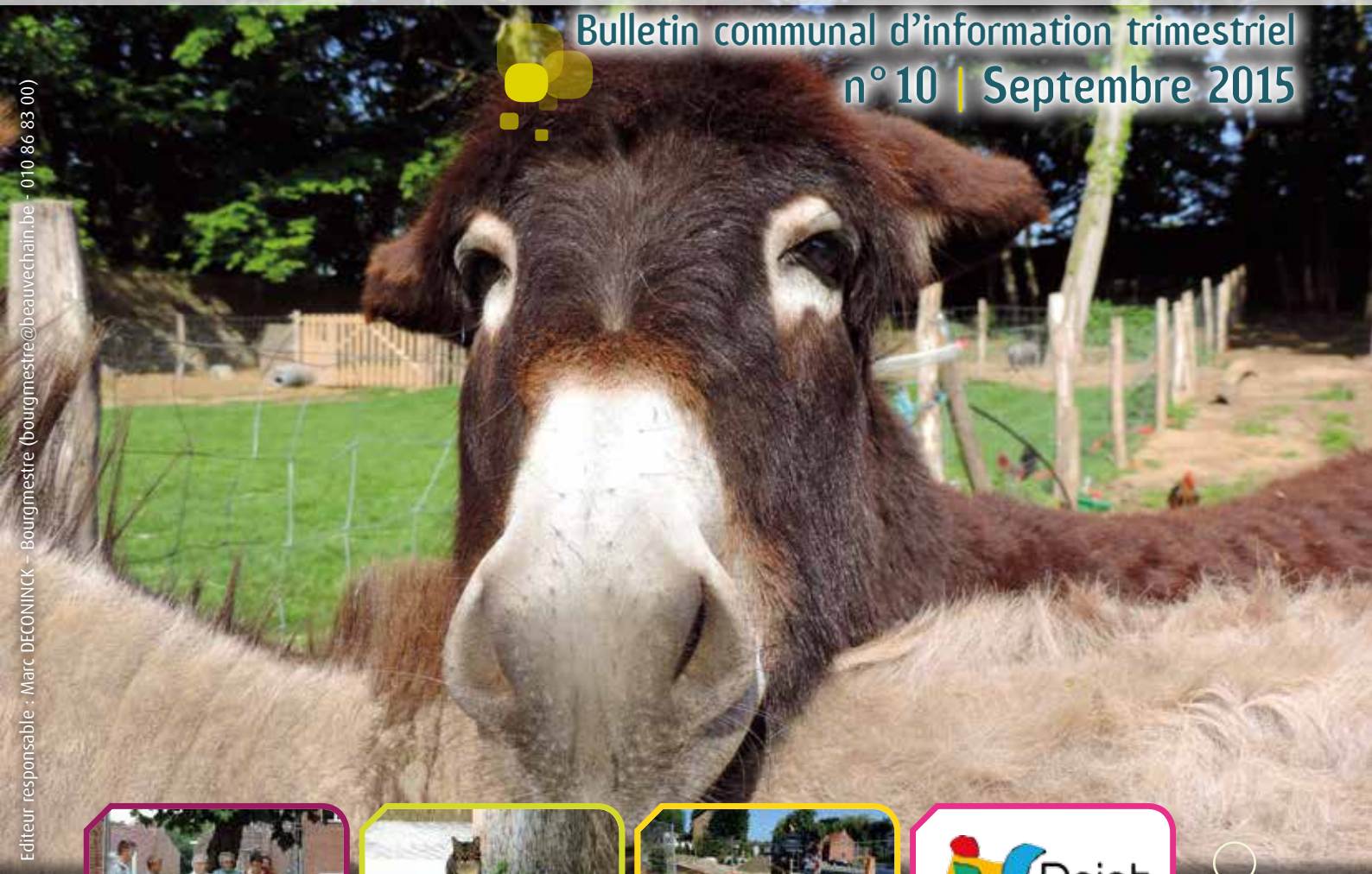


Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel
n° 10 | Septembre 2015

Editeur responsable : Marc DECONINCK - Bourgmestre (bourgmestre@beauvechain.be - 010 86 83 00)



... Sommaire

VIE POLITIQUE & CITOYENNETÉ

Conseil communal	3
Conseil du CPAS	3
Mesures sociales pour l'eau, le gaz, l'électricité et le gazoil de chauffage .	4
Prendre soin des Aînés.....	4
Bastogne : Musée de la guerre	6

CADRE DE VIE

Commune Maya.....	6
BetterStreet.....	7
Campagne de stérilisation des chats errants.....	7
Enquête publique	8
Economisons l'énergie !.....	8
Logement.....	9
Balades en fête : un succès !.....	9
Ça roule à Beauvechain !.....	9

VIE PRATIQUE

Travaux.....	10
Cimetières	10
Permanence de l'ONP	11
Modification des horaires de bus .	11
Mire Brabant wallon.....	11
Parc à conteneurs	12
Santé	12
Etat civil.....	12

LOISIRS, CULTURE ET JEUNESSE

Plaines communales	13
Point Jeunesse	14
Concours « Jeunes Talents »	14
Agenda.....	15

... Mot du Bourgmestre

Le contribuable belge se plaint, parfois sans doute à juste titre, d'un niveau de taxation trop élevé.

Trois niveaux de pouvoir sont concernés : l'état fédéral, la région wallonne et les communes.

Qu'en est-il de la taxation locale des habitants de Beauvechain ?

Notre commune, comme toutes les collectivités locales, pour faire fonctionner les services communaux et réaliser des investissements, perçoit des revenus spécifiques via une taxation provenant de recettes fiscales et de redevances locales.

En ce qui concerne les recettes fiscales, le taux d'imposition des additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) (ce que vous payez sur base des impôts comptabilisés dans votre déclaration fiscale) est fixé à 6 % alors que le nombre de centimes additionnels au Précompte Immobilier (PI) (ce que vous payez pour votre propriété immobilière sur base de son revenu cadastral) s'élève à 1700.

Avec cette taxation à 6 %, Beauvechain se situe parmi les 29 communes les moins taxées sur les 262 que compte la Région wallonne, tandis qu'au niveau des centimes additionnels au précompte immobilier elle se classe parmi les 3 % des communes les moins taxées.

Les recettes locales proviennent principalement des redevances pour l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères (dont le coût doit être légalement couvert), les raccordements aux nouveaux égouts, les secondes résidences et les diffusions publicitaires.

Cette année, toutes taxations prises en compte, chaque habitant de Beauvechain va, en moyenne, payer un montant de 538€ à la commune.

Pour les habitants de la Région wallonne, il est prévu que ce montant s'élève à 621€ par personne alors qu'il devrait atteindre, en moyenne, 718€ pour les habitants des communes du Brabant wallon.

Cette taxation modérée à Beauvechain n'est rendue possible que grâce à un endettement particulièrement réduit, à une mobilisation budgétairement bien contrôlée des fonds propres et à l'obtention de subsides, souvent conséquents, pour les investissements.

Marc Deconinck,
Bourgmestre

... Vie Politique & Citoyenneté

... Conseil communal

MARC DECONINCK – *Bourgmestre*
État civil, Police, Affaires générales,
Développement Rural, Finances.
Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN
Tél. : 010 86 72 97 - GSM : 0475 49 32 40
Mail : bourgmestre@beauvechain.be



CAROLE GHIOT – *Première échevine*
Enseignement et Culture.
Rue du Culot, 49B – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 86 75 95
GSM : 0476 22 86 90
Mail : carole.ghiot@hotmail.com



ISABELLE DESERF – *Echevine*
Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.
Rue du Culot, 3 – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 24 72 07
GSM : 0477 60 59 72
Mail : isabelledeserf@hotmail.com



BRIGITTE WIAUX – *Echevine*
Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre
de vie et Citoyenneté, Développement Durable
Rue du Chabut, 14 – 1320 HAMME-MILLE
Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61
Mail : brigitte.wiaux@skynet.be



RAYMOND EVRARD – *Echevin*
Travaux publics, Agriculture, Mobilité,
Sécurité routière et Bien-être animal.
Chemin Jacotia, 14 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 60 69
Mail : raymond.evrard@icloud.com



LUC GATHY – *Président du CPAS*
Cohésion sociale et égalité des chances.
Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be



Les conseillers

□ JOSÉ DEGREVE

Chemin des Prés, 12A – Nodebais
Tél. : 010 86 08 01 - GSM : 0474 40 44 04

□ MARIE-JOSÉ FRIX

Rue de Mélin, 32 – Beauvechain
Tel : 010 86 64 78 - Mail : alicfrix@voo.be

□ FREDDY GILSON

Rue des Brasseries, 1 – Tourinnes-la-Grosse
Tél. : 010 86 71 85

□ BENJAMIN GOES

Chaussée de Namur, 6 – Hamme-Mille
GSM : 0494 92 70 1
Mail : benjamingoes@hotmail.com

□ ANDRÉ GYRE (Président du Conseil communal)

Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse

Tél. : 010 86 61 31 - GSM : 0475 36 38 15 -
Mail : andregyre@skynet.be

□ MONIQUE LEMAIRE-NOËL

Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille
Tél. : 010 86 03 90 - GSM : 0477 36 49 79
Mail : monique.noel@live.be

□ LIONEL ROUGET

Rue de l'Église Saint-Sulpice, 25 – Beauvechain
Tél. : 010 60 91 49 - GSM : 0478 48 16 71
Mail : rouget.lionel@gmail.com

□ FRANÇOIS SMETS

Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
GSM : 0475 95 00 35
Mail : francois.smets@mutsoc.be

□ ANNE-MARIE VANCASTER

Rue Longue, 117 – Beauvechain
GSM : 0497 31 42 25
Mail : amvancaster@yahoo.fr

□ PIERRE FRANCOIS (ECOLO)

Rue de Beauvechain, 85 – Tourinnes-la-Grosse
GSM : 0489 44 83 37
Mail : pierre.francois@akiliso.org

□ SISKI GAEREMYN (ECOLO)

Rue du Pré de Litrange, 7 – Hamme-Mille
Tél. : 0486 50 30 28
Mail : siska.gaeremyn@gmail.com

□ CLAUDE SNAPS (Intérêts Communaux)

Rue de l'Église Saint-Sulpice, 1 – Beauvechain

... Conseil du CPAS

□ LUC GATHY (PRÉSIDENT)

Rue des Acacias, 12 – Nodebais
Tél. : 010 86 00 06 - GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be

□ JÉRÔME COGELS

Rue Jules Coisman, 49B – Hamme-Mille
GSM : 0499 45 74 50

□ JOSÉ DEGREVE

Chemin des Prés, 12 A – Nodebais
Tél. : 010 86 08 01

□ CATHERINE EVRARD

Rue Longue, 118 – Beauvechain
GSM : 0486 79 91 32

□ ANDRÉ GYRE

Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
GSM : 0475 36 68 15

□ CHANTAL LAHAYE

Rue René Ménada, 64 – Hamme-Mille

□ ANNE-MARIE VANCASTER

Rue Longue, 117 – Beauvechain
Tél. : 010 86 16 01

□ BRUNO VAN DE CASTEELE

Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille
Tél. : 010 86 00 89

□ THIBAUT VAN ROY

Rue de Mollendael, 18 – Beauvechain

□ Secrétariat :

Kathleen Ways – 010 86 83 42
secretairecpas@beauvechain.be

□ Assistantes sociales :

Caroline Choulet – 010 86 83 40
chouletcpas@beauvechain.be
Géraldine Henry – 010 86 83 43
henrycpas@beauvechain.be

□ Collaboratrice (allocations de chauffage) :

Nathalie Rotsaert – 010 86 83 44
aidessoiales@beauvechain.be

●●● Mesures sociales pour l'eau, le gaz, l'électricité et le gazoil de chauffage

□ Tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel

Depuis le 1^{er} juillet 2009, un tarif plus favorable peut être accordé automatiquement à certaines personnes. L'administration croise pour cela les données personnelles connues chez votre fournisseur d'énergie avec celles du registre national et d'autres banques de données administratives.

Si ce n'est pas vous, mais votre propriétaire, qui a souscrit le contrat d'énergie, c'est à lui de solliciter à votre profit le tarif social. Vous ne le recevrez pas automatiquement.

Les bénéficiaires sont principalement, en fonction des revenus, des allocataires du CPAS, des personnes recevant une allocation du SPF Sécurité Sociale ou de l'Office national des Pensions, les locataires d'habitations sociales, etc.

□ Paiements échelonnés du gazoil de chauffage

Le système des paiements échelonnés vous offre la possibilité de régler votre facture de gazoil en plusieurs fois. Ce système a pour avantage qu'une livraison importante peut être fournie sans que vous ne deviez déboursier une somme d'argent considérable.

Vous pouvez retrouver sur le site du SPF Economie les fournisseurs de gazoil qui proposent cette formule dans le Brabant Wallon -> http://economie.fgov.be/fr/consommateurs/Energie/Facture_energie/mesures_sociales_energetiques/paiements_echelonnees/Liste_commercants_enregistres/

□ Allocation de chauffage

Les personnes percevant un faible revenu courent toujours le risque de rencontrer de sérieuses difficultés pour se chauffer. Cette allocation réduit le montant de la facture de gazoil ou de gaz propane des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires avec un maximum de 300€ par ménage et par période de chauffe.

Pour en bénéficier, il faut soit être sous le statut BIM-IMIO, soit être un ménage à bas revenus (brut annuel inférieur à 16.965,47€ majoré de 3.140,77€ par personne à charge), ou être surendetté. La demande se fait au CPAS. A Beauvechain, en 2014, 95 ménages en ont profité pour un montant global de 12.522€ (en 2013, ils étaient 116 pour un montant de 15.493€).

□ Le fond social de l'eau

A l'initiative des distributeurs d'eau, ce fond, avec son mécanisme financier, permet d'intervenir dans le paiement des factures d'eau des consommateurs en difficulté de paiement.

La Société wallonne des eaux transmet une liste de débiteurs défaillants à notre CPAS. Celui-ci leur envoie un courrier les invitant à se manifester afin de bénéficier d'une intervention du fond pour autant qu'ils soient dans les conditions requises.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Nathalie ROTSAERT 010 86 83 44 - aidessociales@beauvechain.be

●●● Prendre soin des Aînés



Après-midi pétanque entre les aînés et les jeunes de la commune

Dans le cadre d'«Été Solidaire, je suis partenaire» et du Plan de Cohésion Sociale de la commune de Beauvechain, une après-midi pétanque a été organisée entre les jeunes et les aînés de la commune.

L'évènement s'est déroulé sur le boulodrome de Nodebais situé en face de l'espace d'accueil des aînés. Au-delà de l'opportunité pour les adolescents d'avoir un job d'été rémunéré, cet évènement était l'occasion pour les jeunes de développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité en discutant avec les personnes âgées. Nos aînés ont pu eux s'ouvrir aux jeunes et sortir d'un possible isolement. Le but était donc de partager en s'amusant.

Malgré un vent soutenu, le soleil a embelli les cœurs et l'entière des jeunes ainsi que la plupart des aînés ont pu jouer une ou deux parties de pétanque. Les participants ont également dégusté une série de tartes tout en buvant un verre de jus de pomme local.

Au final, ce fût une réussite totale où chacun a pu se rencontrer et peut-être créer des liens qui persisteront! C'est sûr, cet évènement sera réitéré l'année prochaine!



Espace d'accueil des Aînés

Les autorités locales ont comme projet d'ouvrir une maison d'accueil de jour des aînés.

Celle-ci serait créée dans l'ancien restaurant « Couleur Café » Chaussée de Louvain à Hamme-Mille.

Les investissements d'aménagement seraient réalisés dans le cadre du Programme de Développement Rural de la commune de Beauvechain.

Afin de tester la manière de fonctionner, un espace d'accueil et d'occupation pour seniors a ouvert ses portes dans la maison de village de Nodebais en mai 2014.

Cette initiative qui émane de la Commune est réalisée en partenariat avec le CPAS et en collaboration avec l'ASBL Aide à Domicile en Milieu Rural - ADMR.

Cet espace rural est dédié aux seniors de l'entité de Beauvechain; il accueille des personnes âgées de 65 ans et plus souffrant de solitude et d'isolement mais relativement autonomes.

Madame Chantal Wéry est l'animatrice encadrant ce projet. L'objectif est de créer une ambiance chaleureuse en proposant des activités récréatives, occupationnelles, culturelles... adaptées aux personnes présentes.

Le repas de midi est préparé avec les seniors présents.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les personnes peuvent être accueillies tous les mardis de 9 h à 16h30.

Une participation de 10€ par jour est demandée.

Le transport peut être organisé.

Si vous souhaitez participer aux diverses activités organisées par cet espace d'accueil, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Chantal WERY, coordinatrice du projet au n° 0473 99 36 12 (uniquement le lundi de 11 h à 15 h 30 et le mercredi de 8 h 30 à 13 h) ou avec Monsieur Olivier DE HALLEUX, Chef de projet pour le Plan de Cohésion Sociale au 010 86 83 24 (le lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h).

Services à la personne

La commune de Beauvechain souhaite que les personnes âgées, handicapées et isolées puissent vivre dignement et le plus longtemps possible dans la commune. Une série de services et de primes proposées par le Brabant wallon existent et permettent à chacun de bénéficier, dans les meilleures conditions possibles, de logements accessibles et adaptés à son bien-être et à son épanouissement.

La Prime au maintien à domicile et à l'autonomie des personnes âgées et ou handicapées

La prime vise directement les travaux et frais réalisés en vue d'accueillir ou de maintenir une personne âgée et/ou handicapée à son domicile. En pratique, le Brabant wallon peut intervenir à hauteur de 50 % (ou de 70 % pour les personnes handicapées âgées de plus de 65 ans sans intervention de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH)) du prix hors subvention éventuelle des travaux avec un plafond de 3000€ (ou de 6000€), sans toutefois que cette prime puisse excéder 100 % de la somme globale des travaux.

Pour bénéficier de cette prime, il faut être reconnu comme personne handicapée par la Direction générale des Personnes handicapées du Service public fédéral ou soit être propriétaire (ou avoir l'accord de celui-ci) du bien sur lequel porte l'aide. On ne peut cependant posséder un autre bien. Enfin, il faut également être domicilié dans le Brabant wallon.

Les primes télévigilance

Ces primes interviennent dans les frais de placement de téléphone et d'installation d'un système de téléalarme. Les personnes âgées et ménages isolés de plus de 75 ans ou les personnes handicapées et les ménages reconnus handicapés peuvent bénéficier de cette aide sur simple demande. Les demandeurs doivent également jouir du tarif social auprès de leur opérateur téléphonique et être domiciliés dans le Brabant wallon.

Le montant de l'aide dans les frais de placement du téléphone s'élève au maximum à 49,58€ avec une intervention annuelle dans les frais d'abonnement de 37,18€. Les bénéficiaires de cette première aide peuvent également obtenir une intervention dans les frais d'un appareil de sécurité-vigilance. Le montant maximum du placement du système est de 37,18€ avec une participation maximale de 148,74€ aux frais d'abonnement.

Si vous souhaitez obtenir l'ensemble des conditions et les formulaires de demande des primes du Brabant wallon présentées, vous pouvez contacter la Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé du Brabant wallon au 010 23 60 93 ou à l'adresse email cohesion sociale.logement@brabantwallon.be. Toutes les informations se trouvent également sur le site internet du Brabant wallon : www.brabantwallon.be.

L'intervention dans la redevance d'abonnement à la télédistribution

Cette intervention est une réduction fixée à 50 % de la redevance d'abonnement annuelle à la télédistribution. Les personnes handicapées domiciliées et résidant dans la commune de Beauvechain depuis un an peuvent bénéficier de ce service et en faire la demande. Un formulaire peut être obtenu au secrétariat communal et rempli selon les modalités données.

Pour plus d'informations ou une quelconque aide, n'hésitez pas à contacter le Chef de Projet pour le Plan de Cohésion Sociale, Olivier de Halleux au 010 86 83 24 ou par email à l'adresse suivante : pcs@beauvechain.be.

●●● Bastogne : Musée de la guerre

Suite à l'appel du bourgmestre dans le Bulletin communal du mois de mars visant à répertorier différents souvenirs de la guerre 40-45 de la population, la commune désire continuer son travail sur la mémoire en organisant une visite au musée de la guerre de Bastogne (Bastogne War Museum).

Presque 71 ans jour pour jour après le commencement de la Bataille des Ardennes, la visite du musée de Bastogne consacrée à la Deuxième Guerre Mondiale s'ajoute au parcours mémoriel proposé par la commune depuis un an. Le musée met en contexte les causes, les événements et les conséquences de la Seconde Guerre Mondiale au travers de la sanglante Bataille ardennaise.

L'exposition présente la vie des civils de l'époque mais également celle des soldats sur le champ de bataille. Le musée offre un très bel aperçu des conditions de vie sous l'occupation nazie. Les principaux événements de la guerre



sont également rappelés afin de bien comprendre les raisons de la Bataille des Ardennes.

La bataille a débuté le 16 décembre 1944 et s'est terminée fin janvier 1945. Les soldats ont dû se battre dans des conditions climatiques particulièrement difficiles. Une couche épaisse de neige recouvrait en effet la région à l'époque et les températures étaient très froides. C'est donc après un mois et demi de combat âpre que l'armée allemande dû battre en retraite. Ce fût l'ultime offensive de grande envergure de l'armée hitlérienne.

Le Bastogne War Museum vous permettra une immersion totale dans cette grande bataille et l'Histoire !

DESRIPTIF : visite d'un musée sur la seconde guerre mondiale

DATE : le samedi 12 décembre 2015

TARIF : 10 €

INSCRIPTION ET INFORMATIONS : Olivier de Halleux, Chef de Projet pour le Plan de Cohésion Sociale, par email : pcs@beauvechain.be ou par téléphone au 010 86 83 24.

●●● Cadre de vie

●●● Commune Maya



CONSEIL MAYA N°10

« L'automne est une saison charnière pour les insectes. Les nuits étant plus fraîches, tous les insectes commencent à vivre au ralenti, sauf aux environs de midi quand le soleil chauffe le plus et les réveille. C'est le moment de leur préparer leur gîte d'hiver (petits hôtel à insectes) ou de semer le pré fleuri pour le printemps prochain. Les insectes qui occupent les nichoirs sont des auxiliaires utiles qui ne présentent aucun danger pour l'homme. »

Plan Maya : «Trois abeilles» pour Beauvechain

En juillet dernier, le Ministre régional en charge de la nature et des forêts, Monsieur René Collin, a remis le label « Trois abeilles » à Beauvechain, ainsi qu'à onze communes wallonnes, pour leur engagement en faveur des abeilles. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan Maya lancé en 2011 par la Région wallonne.

Le plan Maya a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie. Les espèces pollinisatrices

jouent un rôle essentiel dans l'agriculture et la préservation des espèces végétales.

En quatre ans, 205 communes wallonnes se sont engagées à mettre en œuvre le plan Maya sur leur territoire.

Beauvechain a donc été reconnue comme étant l'une des communes les plus proactives dans la mise en place de ce plan.

Le Ministre a souligné le travail des 26 sections apicoles locales, dont celle de Beauvechain, qui, avec l'aide de la Région wallonne, mettent en place des ruchers tampons, c'est-à-dire des ruchers solidaires destinés à aider les apiculteurs qui ont perdu leur colonie.

Il a également annoncé le que la Région venait de débloquer un budget conséquent par an pour la formation des apiculteurs.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, une section apicole « Beewing » a été créée en juin 2015 avec le soutien actif de la commune de Beauvechain.

Une miellerie didactique existe depuis deux ans, elle est située dans les locaux de l'administration communale.



●●● BetterStreet : la solution collaborative de gestion de l'espace et des bâtiments publics qui vous facilite la vie

BetterStreet est un nouveau service de la commune qui va vous permettre de facilement signaler un souci dans l'espace public : nid de poule, borne cassée, dépôt sauvage, lampe défectueuse, etc.

En pratique

Si vous disposez d'un smartphone, rien de plus facile : après avoir téléchargé gratuitement l'application « BetterStreet », il vous suffit de créer un compte citoyen en renseignant votre nom, prénom et adresse email. Ensuite, il suffit de signaler le problème en prenant une photo. Celle-ci sera automatiquement géo-localisée et transmise au service compétent.

Vous ne possédez pas de smartphone ? Pas de soucis, rendez-vous sur <http://www.betterstreet.org>, sélectionnez votre commune et cliquez sur « nouvelle entrée ». Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.



Que puis-je signaler?

Il est important de signaler un problème dans l'une des catégories disponibles. Une utilisation en bon père de famille est requise afin de ne pas submerger le service technique avec des demandes non pertinentes. Ainsi tout problème lié à du stationnement, des petits problèmes de propreté (une cannette abandonnée), ou qui s'apparente à de la délation seront proscrits ou supprimés.

L'intervention sera-t-elle plus rapide?

Les ressources techniques dont la commune dispose restent inchangées. De plus, la réalisation de certains travaux peut prendre du temps et/ou nécessiter l'intervention d'une tierce partie. Nous ne pouvons donc vous garantir de réparer plus vite mais nous nous engageons à travers cette solution à mieux et plus communiquer avec vous.

●●● Campagne régionale de stérilisation des chats errants ou harets



Le chat, bien que domestiqué par l'homme depuis plusieurs milliers d'années, peut retourner à l'état sauvage.

Depuis 2004, avec l'aide de vétérinaires conventionnés, la commune a investi 23.000€ dans la stérilisation des chats errants. Ainsi jusqu'à ce jour, 293 chats ont été stérilisés dans l'entité de Beauvechain.

Le Ministre du Bien-être animal a décidé de contribuer financièrement à la continuité de la politique de gestion de la population féline mise en place par Beauvechain et d'autres communes actives en la matière.

En pratique à Beauvechain

Si vous êtes envahis par des chats errants ou que vous subissez des nuisances, vous pouvez contacter le service environnement au 010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be qui vous expliquera les démarches à suivre pour la stérilisation des chats. Elles sont brièvement résumées ci-dessous.

La capture

L'habitant qui a remarqué la présence d'un chat qui n'a manifestement plus de propriétaire peut obtenir, en prêt, une

cage qui permettra de capturer l'animal. Il vous est possible de demander cette cage, en prêt, à la commune. Une caution de 20€ vous sera réclamée et vous sera bien sûr restituée dès que vous rendrez la cage, en bon état et nettoyée, après la libération du chat sur son territoire d'origine.

Le certificat

Un certificat confirmant l'état d'errance du chat devra être signé par 3 personnes différentes, voisins du territoire de capture. Ce document vous servira de laissez-passer auprès du vétérinaire.

Les vétérinaires

Rendez-vous doit préalablement être pris avec l'un des 12 vétérinaires conventionnés avec la commune (liste disponible sur le site Internet communal). Nous vous conseillons de le contacter avant de placer la cage pour vérifier qu'il pourra effectivement accueillir l'animal et l'opérer dans les délais.

L'opération

Les chats mâles sont opérés par castration et les femelles par ovariectomie ou ovariohystérectomie. L'oreille droite est entaillée (forme d'un triangle dont la base est le bord externe de l'oreille) afin de pouvoir distinguer les chats stérilisés des autres. L'euthanasie de l'animal est pratiquée si et seulement si l'état de santé de ce dernier est gravement altéré.

●●● Enquête publique régionale

La gestion de l'eau, ça vous concerne!

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE) établissant une politique communautaire dans le domaine de l'eau et la directive relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (2007/60/CE), une enquête publique conjointe est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon.

Elle porte sur :

- les deuxièmes projets de Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH 2)
- les premiers projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PDRI)

Date d'affichage de la demande : mardi 26 mai 2015

Date d'ouverture de l'enquête : lundi 1^{er} juin 2015

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : vendredi 8 janvier 2016 de 11h à 12h, Bureau Urbanisme - Environnement, Place communale 3 à Beauvechain.

Le dossier peut être consulté chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le vendredi soir jusqu'à 20h à l'adresse reprise ci-dessus.

Les dossiers sont consultables également aux sièges des contrats de rivière et sur le site Internet : <http://environnement.wallonie.be/enquete-eau>

Lorsque la consultation a lieu le vendredi après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès de Monsieur Vincent Bulteau, Conseiller en environnement (010 86 83 13).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement.

Toute personne intéressée peut formuler ses observations par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH 2)

Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie (Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DG03, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes).

Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

Via courriel : pgri.inondations@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie (Secrétariat de la Direction des Cours d'eau non navigables de la DG03, Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 Jambes).



●●● Economisons l'énergie!

Savez-vous qu'il existe depuis plusieurs années un service énergie à la commune de Beauvechain?

Thierry Ala, ingénieur, est le Monsieur Energie de la commune! Il répondra à toutes vos questions en matière d'énergie, primes disponibles et nouvelles règles en matière de performance énergétique des bâtiments. Le Conseiller en Energie est présent à Beauvechain les lundi, jeudi et un vendredi sur deux (les semaines impaires).

CONTACT : Thierry Ala, ing. - Tél. : 010 86 83 15 - Mail : energie@beauvechain.be

Prêt vert 0% : Réalisez vos travaux de rénovation visant à réduire votre facture d'énergie

Pour qui?

Pour bénéficier d'un Ecopack, vous devez :

- être propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire en Wallonie,
- avoir bénéficié pour l'année 2013 de revenus globalement imposables inférieurs à 93.000€,
- disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit.



Comment faire?

Collectez d'abord les devis relatifs à vos travaux ainsi que tous les documents nécessaires pour constituer votre dossier. Pour introduire votre demande contactez le 010 24 44 08. Signez votre contrat de prêt Ecopack et démarrez vos travaux!

Envoyez ensuite les factures au fur et à mesure de l'avancement des travaux au service Ecopack qui se charge de les payer directement à l'entrepreneur ou au fournisseur de matériaux.

Pour quels travaux?

L'Ecopack finance un bouquet de deux travaux au minimum dont au moins un travail de performance énergétique.

- Travaux de performance énergétique : isolation thermique de la toiture, des murs, des sols, remplacement des châssis ou du vitrage, installation d'une chaudière, d'une pompe à chaleur, réalisation d'un audit énergétique, etc.
- Petits travaux économiseurs d'énergie : thermostat, vannes thermostatiques, isolation des conduites de chauffage, etc.
- Travaux induits : parement ou habillage des murs extérieurs, remplacement des corniches, remplacement du système d'égouttage, tubage d'une cheminée, etc.
- Travaux pour production d'énergie renouvelable :
 - Travaux finançables : installation de capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage.
 - Travaux acceptés pour constituer un bouquet Ecopack mais non-finançables : panneaux photovoltaïques, et micro-cogénération.

●●● Logements intergénérationnels

Un appartement pour jeune(s) de moins de 30 ans et un appartement pour aîné(s) de plus de 65 ans ou pour personne à mobilité réduite seront disponibles à partir de décembre 2015.

Le loyer demandé pour ces appartements est de +/- 450€ (charges comprises).

Diverses conditions appréciées par une commission sont requises. Celles-ci sont reprises dans le règlement d'attribution disponible

sur le site Internet communal www.beauvechain.eu dans l'onglet « Logement ».

Plus d'informations : Service du Cadre de Vie, Madame Dominique PIERRE – 010 86 83 10 – logement@beauvechain.be (tous les jours sauf le mardi).

Si vous souhaitez introduire votre demande, celle-ci doit parvenir avant le 1^{er} novembre 2015 au Collège communal de Beauvechain (Place communale, 3 – 1320 Beauvechain).

●●● Balades en fête à Valduc sur les hauteurs de Hamme-Mille, une réussite!



Ce 28 juin 2015, pour sa 4^e édition, ce sont 600 personnes qui ont envahi le domaine de Valduc lors de **la Journée des Balades et de la Fête de la Nature** organisée dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature.

Le beau temps et le programme alléchant ont contribué à ce succès. Entre lamas et nandous de Ferme & Compagnie, d'un grimage à un jus d'orange pressé à la force des mollets du service Energie et au bon miel de Bee Wing Beauvechain, les conseils « nature » de Action Environnement Beauvechain (AEB) et de Natagora, de la coopération Nord-Sud de Lukunga-Beauvechain-Ensemble en passant par l'association des Jeux Intervillages, les participants ont pu essayer des vélos

électriques de EC-bike, entendre les bonnes idées de gestion des déchets des Bib'Z et se familiariser avec le principe des toilettes sèches.

Au départ de ce cœur d'animations, les plus courageux ont pris part à des balades thématiques comme celles sur les patrimoines bâti et naturel de Valduc et alentours orchestrées par Randodidactique.be dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale ou encore celles sur les plantes comestibles et la nature organisées par Culturalité et Natagora sans oublier la balade contée des enfants de Pascale Ninnane.

L'apéro servi avec des produits du terroir et animé par l'Ensemble musical de Beauvechain suivi des guitares et flûtes des Bib'Z pour terminer par les saxophones et autres instruments jazzy de Odyssey for Friends Big Band ont rythmé l'ambiance de la journée.

Pour l'année prochaine, la date est fixée : rendez-vous le 27 juin 2016... dans un autre village de l'entité!

●●● Ça roule à Beauvechain!

Les autorités locales, soucieuses de développer la mobilité douce dans l'entité, ont entrepris plusieurs projets d'amélioration de voiries et de zones de sécurité tant au niveau des cheminements piétons que cyclables.

En plus et depuis déjà 2006, le conseiller en Mobilité de la commune en collaboration entre autres avec la police locale et l'aide de l'association Pro-Vélo forment chaque année entre 60 et 120 enfants de 5^e primaire tous réseaux scolaires confondus de l'entité dans le but d'obtenir le *Brevet du cycliste*.

Les enfants apprennent, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie. Prendre sa place sur la voirie, effectuer un « tourné à gauche », être visible, chercher le contact visuel, etc. autant de petites astuces et autres principes qui permettent de rassurer les parents et de responsabiliser les enfants.

Le 29 juin dernier a eu lieu la grande balade de clôture et la remise des brevets en présence de l'Échevine du Cadre de Vie et du nouveau Chef de Corps de la zone de Police des Ardennes brabançonnaises, Laurent Broucker. Cette année, 73 enfants ont suivi le cursus.



... Travaux



Travaux de pose d'un collecteur et d'égouttage à Hamme-Mille

- Maître d'ouvrage : IBW / SPGE
- Entreprise : Entreprises Bourgeois SA, rue du Calvaire, 11bteA - 7903 Chapelle-à-Wattines
- Début des travaux : 4 mai 2015
- Fin prévue : avant les vacances de Noël

en ce qui concerne l'égouttage

- Montant des travaux : 697.943,40€ TVAC

Deuxième phase : pose du collecteur

- Durée estimée: 3 à 6 semaines
- Depuis le carrefour d'Hamme-Mille jusqu'à la rivière « La Néthen » (à droite en allant vers Leuven)
- Traversée rue Goemans et carrefour vers l'îlot

Maintien des deux sens de circulation sur la chaussée, mais fermeture complète de la rue Auguste Goemans à la fin de cette phase.

Troisième phase : collecteur et égouttage des routes régionales au carrefour

- Durée estimée : 21 jours

Pose en sous-sol d'un ouvrage au niveau de l'actuel îlot. Le carrefour même ne sera pas fermé, mais le trafic sera dévié autour des travaux en cours, sur le carrefour même.

Chaussée de Namur ouverte vers Louvain mais fermée vers Namur. Déviation via l'Avenue du Centenaire et transit par Grez-Doiceau.

Quatrième phase : pose de l'égouttage avenue du Centenaire

- Durée estimée : 1 à 2 mois

Avenue du Centenaire ouverte vers Wavre, bloquée en venant de Wavre. Déviation via Grez-Doiceau

Attention: deux jours de fermeture totale de l'Avenue du Centenaire car les travaux devront traverser l'avenue à deux endroits (devant le Garage Cornelis et devant le parking Cornelis/arrière de l'école Caritas).

Pose de trottoirs et aménagements routiers rue de Beauvechain

Maître d'ouvrage : Commune de Beauvechain

- Aménagement des trottoirs rue de Beauvechain (entre le carrefour rue de la Teinturerie et le carrefour rue de la Liberté)
- Aménagement et sécurisation du carrefour de la rue de Beauvechain avec la rue de la Liberté
- Réfection de la dalle de béton rue de Beauvechain

Entreprise : Mélin SA, chaussée Provinciale, 85 - 87 - 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Début des travaux : 18 mai 2015

Durée des travaux: 85 jours ouvrables

Montant des travaux: 430.907,90€ TVAC

Informations pratiques

Passage alternatif régulé par des feux de signalisation.

Contact

- Surveillant entreprise: Fabrice Decelle (010/61.23.47 - 0495/35.06.73)
- Surveillant communal: Dany Gossiaux (010/86.83.33 - 0497/58.59.13)



... Cimetières

Avis concernant les concessions à perpétuité et les sépultures abandonnées

Concessions à perpétuité

Le décret wallon sur les funérailles et sépultures du 6 mars 2009 prévoit que toutes les concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de renouvellement sont arrivées à expiration le 31 décembre 2010.

Pour cette raison, la commune a procédé à un affichage dans le cimetière de La Bruyère, et procèdera au lendemain de la Toussaint 2015 au même affichage dans les cimetières de Tourinnes-la-Grosse et Hamme-Mille.

Toute personne concernée ou intéressée par le renouvellement d'une concession à perpétuité est dès lors invitée à se manifester auprès du Service Etat Civil :

- soit pour demander le renouvellement jusqu'au 30 décembre 2040,
- soit pour obtenir des renseignements complémentaires.

La demande de renouvellement peut également être téléchargée sur le site Internet communal. Une fois complétée, veuillez l'envoyer par mail ou par courrier au Service Etat Civil (etatcivil@beauvechain.be - Place communale, 3 à 1320 Beauvechain).

Pour le cimetière de La Bruyère, à défaut de demande de renouvellement pour le 8 novembre 2015, la commune pourra à nouveau disposer de la concession.

Pour les cimetières de Tourinnes-la-Grosse et Hamme-Mille, à défaut de demande de renouvellement pour le 8 novembre 2016, la commune pourra à nouveau disposer de la concession.



Sépultures abandonnées

La commune de Beauvechain a décidé de procéder à la reprise des sépultures abandonnées dans les cimetières de La Bruyère, Tourinnes-la-Grosse et Hamme-Mille.

Une affiche constatant l'état d'abandon est placée devant chaque sépulture concernée.

Pour le cimetière de La Bruyère, à défaut d'une remise en état pour le 8 décembre 2015 au plus tard, le Conseil communal reprendra la sépulture.

Pour les cimetières de Tourinnes-la-Grosse et Hamme-Mille, à défaut d'une remise en état pour le 8 décembre 2016 au plus tard, le Conseil communal reprendra la sépulture.

La commune de Beauvechain reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONTACT : Mélanie LOGIST 010 86 83 19 - etatcivil@beauvechain.be

Fin de la permanence organisée par l'Office National des Pensions dans notre commune



Office national des Pensions

Nous sommes au regret de vous annoncer que la permanence organisée par l'ONP qui se tenait à la commune le 3^e mardi de chaque mois ne sera plus assurée à partir du 1^{er} octobre 2015.

- le dossier de pension en ligne, mypension.be, accessible 24h/24 et 7j/7
- le site Internet www.onp.fgov.be

Il vous est toujours possible d'introduire votre demande de pension en vous adressant au Service Population (lundi - vendredi 9h-12h, vendredi 17h-19h, samedi 10h-12h - tél 010 86 83 00). Notez que les Services communaux ne sont pas en mesure de vous fournir d'autres renseignements sur votre future pension (date, montant, etc.) mais qu'un communiqué officiel de la part de l'ONP sera transmis dans le courant du mois de septembre et que les informations précises quant aux permanences les plus proches seront données dans le prochain Bulletin communal.

Les services de l'ONP restent à votre disposition via différents canaux de communication :

- experts sur le terrain : maintien, par province, du nombre d'heures de présence des experts;
- accueil dans les bureaux régionaux (tous les jours ouvrables);
- par téléphone au numéro gratuit spécial pension 1765;

TEC : modification des horaires de la ligne 18 Depuis le 1^{er} septembre 2015



Afin de répondre au mieux aux besoins de déplacement de ses clients, le TEC Brabant Wallon modifie ses horaires à partir du 1^{er} septembre 2015. La ligne 18 desservant notre commune a donc été modifiée comme suit :

Le départ de 12h07 de Leuven est différé à 12h12, pour permettre aux élèves d'avoir le bus sans précipitation.

Le minutage du départ de 7h16 de Hamme-Mille vers Jodoigne démarre désormais à 7h10. Le minutage du parcours arrivant à 17h02 à Tourinnes-la-Grosse est également modifié, sans incidence sur les heures de départ et d'arrivée. Le départ de l'arrêt « Beauvechain, Aérodrome P1 » se fait désormais à 16h28.

Toutes les informations relatives aux horaires sont disponibles à tout moment sur le site Internet www.infotec.be. Le TEC Brabant Wallon souhaite en effet s'inscrire dans une logique de développement durable en limitant considérablement l'impression des fascicules horaires. Dans cette optique, les dépliants reprenant les horaires des bus ne seront plus distribués.

Pour les citoyens n'ayant pas accès à Internet, un nombre limité d'exemplaires est disponible à l'Administration communale.

MiRE Brabant wallon



Mission Régionale pour l'Emploi Brabant wallon

Vous cherchez un emploi? Besoin d'un petit coup de pouce?

Durant le second semestre 2015, Mire Brabant wallon organise :

- Des formations avec des stages :
 - Vendeur / caissier / réassortisseur
 - Commis de cuisine / commis de salle
 - Personnel d'entretien et d'hôtellerie
 - Technicien de surface en milieu hospitalier

- Des modules courts : 24h chrono pour l'emploi (en septembre, sur Ottignies, Nivelles, Tubize et Orp)
- Du jobcoaching individuel : sur tout le Brabant wallon!

Renseignements et inscriptions

Tél. : 067 63 97 39 - Fax : 067 63 98 50

Rue de la Science, 16 - 1400 Nivelles

www.mirebw.be

●●● Parc à conteneurs

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres verres plats et pots de fleur.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois!

●●● Santé

Médecins de garde

Pour savoir qui est le médecin de garde, formez le 010 / 84.05.55

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www.pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le 0903 / 99.000

Mutualités

Mutualité socialiste : sur le parking du Carrefour Market le mardi de 9h à 12h

Mutualité chrétienne : rue des Messes (derrière l'église de Hamme-Mille) le mardi de 13h30 à 16h30

●●● Etat civil

BIENVENUE À...

- GOURDIN Romain, né le 25 mai 2015
- VANDELOOK VIVIER Hugo, né le 26 mai 2015
- DECAUX Elouan, né le 29 mai 2015
- BELILOS Yoni, née le 5 juin 2015
- DEMUYNCK Lucie, née le 14 juin 2015
- AMOUROUX Max, né le 29 juin 2015
- BOSSUT Victoria, née le 3 juillet 2015
- BOULOGNE Zanna, née le 12 juillet 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- MESSMACKERS Joseph, le 16 juin 2015
- VANLAENEN Joseph, le 25 juin 2015
- VAN ROY Camille, le 1^{er} juillet 2015
- DAEMS Florentine, le 17 juillet 2015
- NOLET Rosine, le 21 juillet 2015
- DENEFFE Georges, le 3 août 2015

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

- Stefan Van Haverbeke et Marilien Legrand, le 20 juin 2015
- Bernard Wilmot et Michèle Geerts, le 20 juin 2015
- Brice Hennebert et Julie Lenain, le 4 juillet 2015
- Patrick Footman et Anna Jalbrzykowska, le 4 juillet 2015
- Michaël Leeten et Jennifer Mayné, le 11 juillet 2015
- Kevin Miseur et Jessica Hendrickx, le 11 juillet 2015

ONE



- Séance massage bébé : les 14 septembre, 5 octobre, 9 novembre et 14 décembre à 10h.
- Portage avec écharpe : le 7 décembre à 10h.
- Eveil musical : les 30 septembre, 14 et 28 octobre, 25 novembre et 9 décembre, pendant l'activité récré-bébé.
- Consultations ONE : le premier mardi du mois à 9h, le 2^e mardi du mois à 12h30 et le 4^e jeudi du mois à 15h.
- Récré-bébé : tous les mercredis de 9h30 à 11h30.

Contact : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63.

Carrefour de la Chise, 1315 Incourt
Tél. : 010 84 34 52

HORAIRE D'HIVER :

du 1/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 10h à 17h15

HORAIRE D'ÉTÉ :

du 1/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 11h à 18h15 et le samedi de 10h à 17h15.

JOURS DE FERMETURE :

les dimanches et jours fériés légaux.

- VANORLE Romane, née le 14 juillet 2015
- COLLAERT Néo, né le 15 juillet 2015
- BURCKHARDT Luna, née le 19 juillet 2015
- MATTART Wivine, née le 21 juillet 2015
- OORTS Arthur, né le 31 juillet 2015
- BRAECKMAN Victor, né le 14 août 2015
- HERBIGNIAUX Ashton, né le 25 août 2015
- DERRIKS Jeanne et Louise, nées le 26 août 2015
- DEVESTER Marthy, né le 31 août 2015

- CHANTILLON Renée, le 3 août 2015
- LEGIEST Vincent, le 12 août 2015
- NYSTEN Paul, le 14 août 2015
- SNAPPE Gilberte, le 15 août 2015
- de ROISSART Charles, le 20 août 2015
- WOUTERS Patrick, le 27 août 2015
- CREVECOEUR Alain, le 27 août 2015

- Roland Scheiff et Nan Yu, le 1^{er} août 2015
- Stéphane Christiaens et Véronique Van Ertvelde, le 14 août 2015
- Koen Dresselaers et Ann Loon, le 21 août 2015
- Eric Mertens et Clémentine Pierard, le 5 septembre 2015
- Christophe Edom et Marie-Laure Durieux, le 11 septembre 2015
- Apostolos Sarikas et Chantal Calomne, le 12 septembre 2015
- Sébastien Dubois et Isabelle Baland, le 12 septembre 2015

Loisirs, Culture & Jeunesse

●●● Plaines communales 2015

Cet été, la commune de Beauvechain a proposé des plaines et activités de vacances du 1^{er} juillet au 21 août pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

La première période, du 1^{er} au 24 juillet, était organisée par l'ISBW, dont l'équipe d'animation était renforcée par des jeunes de notre commune.

Du 27 juillet au 14 août, la commune a organisé ses propres plaines. Durant cette période, outre les animations proposées par les jeunes engagés pour encadrer les enfants, ceux-ci ont bénéficié d'activités spécifiques. Ainsi, durant la première semaine, sur le thème des super héros, les enfants ont eu l'occasion de découvrir un large assortiment de jeux de kermesse en bois et de s'amuser dans des châteaux gonflables. Lors de la deuxième semaine, sur le thème du spectacle, les plus jeunes ont assisté à une représentation du théâtre des 4 mains; et tous ont clôturé la semaine par une journée d'animation sur le thème du cirque avec une dégustation de barbe à papa. Enfin, lors de la troisième semaine, sur le thème des insectes, les plus grands se sont rendus à l'insectarium de Waremme, afin d'y découvrir l'exposition « Hexapoda ».

La semaine du 17 au 21 août, 2 types de stages étaient organisés : un sur le thème de la culture pour les enfants de 8 à 12 ans, et un stage sportif pour les enfants de 6 à 12 ans. Les artistes ont profité de nombreuses initiations à des techniques telles que le dessin, la sculpture, la gravure, la photographie, ... Les sportifs quant à eux, ont pu s'initier à la danse, au football et au judo.

Au total, ce sont 157 enfants de notre entité qui ont profité des activités communales.

La commune tient à remercier ses nombreux partenaires qui ont contribué au succès et à la qualité de ces plaines et activités communales : les coordinateurs de la plaine et les nombreux étudiants qui ont assuré quotidiennement l'encadrement des enfants, le Centre culturel de la Vallée de la Néthen et les artistes ayant participé à la semaine culture, l'Adeps et les clubs sportifs ayant participé à la semaine sport.



Le Point Jeunesse, un guichet pour les jeunes



Le Point Jeunesse vous emmène toujours plus loin

SEANCES DE SELF-DEFENSE- KRAV MAGA- GRATUIT

Tu as entre 14 et 20 ans, et tu souhaites apprendre à faire face à une éventuelle agression? Alors rejoins-nous pour des cours de self-défense!

Quand : 23 et 30 septembre ; 7, 14, 21 et 28 octobre 2015 de 14h30 à 17h30

Lieu : Salle communale du Vert Galant : 5, Place Communale, 1320, Beauvechain

Inscriptions : Envoyer mail à extrascolaire@beauvechain.be avec les infos suivantes :

Nom, prénom, date de naissance, gsm, adresse postale et adresse mail.

Le nombre de places étant limité, une confirmation d'inscription sera envoyée afin de valider la participation du jeune.

STAGE DE MAITRISE AUTOMOBILE

Es-tu sûr de savoir comment réagir au volant en toute circonstance? Maîtrises-tu réellement ton véhicule? As-tu les bons réflexes en cas de situation difficile sur la route? Encadré par des professionnels et au volant d'une voiture du Centre de Maîtrise de la Route de Nivelles, vas suivre une petite formation théorique, et mettre en pratique les notions de conduite préventive.

Conditions :

- être domicilié en brabant wallon;

- être âgé entre 18 et 25 ans au moment de l'inscription au stage;
- être en possession du permis de conduire définitif.

Coût : le stage vaut 245€. Grâce à l'intervention de la province, il revient à 60€. Grâce à l'intervention de la commune, il revient à 30€.

Comment faire :

- contacte la commune de Beauvechain pour voir s'il est encore possible de bénéficier de son soutien financier (Annabelle Dumont, (010 86 83 17);
- renseigne toi à la province pour t'assurer qu'il reste du budget disponible (010 23 62 85);
- envoie leur tes documents complétés avec ta preuve de paiement (60€);
- prends rendez-vous à la commune pour venir compléter les documents;
- participe au stage;
- la somme de 30€ te sera remboursée par la commune.

Infos complémentaires : Annabelle Dumont, 010/ 86 83 17, extrascolaire@beauvechain.be

Le Point Jeunesse est établi dans les locaux du Centre culturel de la Vallée de la Néthen (Rue Auguste Goemans, 20A - 1320 Hamme-Mille) 010 45 85 33 - pointjeunessebeauvechain@beauvechain.be

Rejoins également le Point Jeunesse sur Facebook (www.facebook.com/pointjeunessebeauvechain)

Tu as entre 15 et 25 ans? Tu es créatif? Tu as des idées plein la tête? Fonce!

La commune de Beauvechain et le Centre culturel de la Vallée de la Néthen organisent un concours «Jeunes Talents»

Si tu souhaites mettre sur pied, seul ou avec tes amis, un projet jeunesse fort et novateur, rejoins-nous et prends part à ce concours. A titre d'exemples, citons l'organisation d'un festival, d'une exposition, d'un concert, d'une pièce de théâtre,...

Tu souhaites en savoir plus? Le règlement complet du concours, les contacts, ainsi que tous les renseignements relatifs au dossier que tu devras introduire au plus tard pour le 30 octobre 2015, se trouvent sur le site web de la Commune de Beauvechain sous la rubrique «Jeunesse» (www.beauvechain.eu).

Un jury indépendant examinera toutes les candidatures reçues et procédera à la désignation du projet le plus abouti. Ce dernier se verra octroyer un prix de 1.000€ afin de concrétiser le lancement du projet en question. Le projet arrivant en deuxième place, se verra remettre un prix de 500€.

Emballé(e)? Fonce et prends dès lors vite connaissance du règlement et fais-nous partager ta passion et ta créativité! Remise du dossier auprès du «Service jeunesse» de la commune de Beauvechain (Place communale, 3).



●●● Agenda

● Culture ● Enfance/Jeunesse ● Citoyenneté ● Divers ● Sport ● Nature

Don de sang

Au Vert Galant, les 6 et 13 octobre 2015
de 16h à 19h30



PLACE



Place aux enfants!

Tu as entre 8 et 12 ans? Envie de découvrir comment on fabrique un cup-cake, d'assister à une démonstration de chien-policier, de voir de près le fonctionnement d'une caserne de pompiers, de découvrir le mystère des loups de la Base Militaire, de terminer la journée par un concert de djembé, et bien d'autres surprises encore?

Complète ton formulaire d'inscription (distribué dans les écoles de l'entité et disponible sur le site Internet www.beauvechain.eu), et **rejoins-nous le 17 octobre prochain pour l'opération « Place aux enfants »!**

Un jouet sympa servira deux fois!

13^e collecte de jouets dans les parcs à conteneurs de Wallonie.

Vos enfants ont grandi et vous ne savez que faire de certains de leurs anciens jouets? Ne les jetez plus à la poubelle! Ce samedi 17 octobre 2015, pour la 13^e année consécutive, l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) invite les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus utilité dans un de ses parcs à conteneurs. Lors de l'édition 2014, près de 8.000 jouets ont été récoltés rien qu'en Brabant wallon.

QUAND? Le samedi 17 octobre 2015 de 10h à 17h15

PLUS D'INFORMATIONS?
Intercommunale du Brabant Wallon
- 08 00 49 057



Distribution d'arbres Commune de Beauvechain 21 novembre 2015

Hangar du Service Travaux,
rue de la Cure, 1 à 1320 Beauvechain
À partir de 14h



Distribution d'arbres à la population - 21 novembre 2015

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine!

Favoriser un maillage écologique de qualité dans le cadre du développement durable constitue l'épine dorsale pour les autorités locales de la gestion du milieu naturel de Beauvechain.

Depuis 1995, ce sont plus de 20.000 arbres et arbustes qui ont été offerts à la population.

QUAND? Le samedi 21 novembre 2015 à partir de 14h

OÙ? Hangar communal du Service travaux, rue de la Cure, 1 à Beauvechain

PLUS D'INFORMATIONS? Vincent Bulteau, Conseiller en environnement et mobilité, 010 86 83 13 ou environnement@beauvechain.be

Bibliobus

Les 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre et 18 novembre

- de 17h à 17h30 rue de Gaët (L'Ecluse)
- de 17h35 à 18h45 à l'angle de la rue de l'Eglise Saint-Sulpice et de la rue du Village (Beauvechain)

Les 21 septembre, 5 et 19 octobre et 9 novembre

- de 8h40 à 9h55 à l'Ecole communale de Beauvechain (La Bruyère)
- de 10h05 à 10h20 rue Leeman
- de 10h30 à 11h30 à l'Ecole communale de Beauvechain (Tourinnes-la-Grosse)
- de 11h40 à 12h10 sur la place de Nodebais
- de 13h à 14h35 à l'Ecole Libre Caritas
- de 14h40 à 15h10 à l'Ecole Fondamentale Autonome de la Communauté française
- de 15h15 à 16h30 à l'Eglise de Hamme-Mille
- de 16h35 à 18h au rond-point du Grand-Brou

ATTENTION! FIN DE SERVICE

Il est demandé aux utilisateurs de rapporter les ouvrages empruntés au plus tard lors du dernier passage du bibliobus (novembre 2015). Merci

Des formules alternatives d'accès à la lecture sont actuellement étudiées.

Maison communale

Place communale, 3 - 1320 Beauvechain

Tél. : 010 86 83 00 - Fax : 010 86 83 01

Email : administration@beauvechain.be

Web : www.beauvechain.eu

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

PERMANENCES

- *Population et Etat civil* : vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.
- *Urbanisme et Environnement* : vendredi de 17 à 19h sur rendez-vous. Le service travaille à bureaux fermés le mardi.

Contacts

Accueil :	010 86 83 00	Location de salles :	010 86 83 11
Directeur général (secrétaire communal) :	010 86 83 02	Logement :	010 86 83 10
Directeur financier (receveur communal) :	010 86 83 03	Personnel :	010 86 83 11
Directeur administratif :	010 86 83 18	Population/état civil :	010 86 83 19
Directeur des services Techniques :	010 86 83 36	Travaux :	010 86 83 32
Affaires générales :	010 86 83 06	Urbanisme :	010 86 83 12
Cohésion sociale :	010 86 83 24	CPAS :	010 86 83 40
Communication :	010 86 83 28	ALE :	010 86 83 45
Energie :	010 86 83 15	Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » :	010 86 83 50
Enfance, ATL, Jeunesse et Sport :	010 86 83 17	Ecole communale,	
Enseignement :	010 86 83 11	implantation de La Bruyère :	010 86 07 41
Environnement :	010 86 83 13	implantation de Tourinnes-la-Grosse :	010 86 60 09
Finances, taxes :	010 86 83 05	Centre culturel de la Vallée de la Néthen :	010 86 64 04
Gardien de la paix :	010 86 83 08		

Numéros d'urgence

100 : Urgences et Pompiers

112 : Numéro européen d'appel en cas d'accident ou d'agression

101 : Police Fédérale, accidents de la route sans blessés

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116.000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE :
le mercredi 11 novembre

